

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU
DU SAGE DE LA NAPPE ASTIENNE**

Réunion du 14 juin 2018
L'an deux mille dix-huit à 14 heures trente.

La Commission Locale de l'Eau du SAGE de la nappe astienne, dûment convoquée, s'est réunie dans les locaux de la mairie de Sauvian, sur convocation de son président, Jean-Yves LE BOZEC. Le quorum étant atteint, l'assemblée a pu délibérer valablement.

Membres de la CLE présents :

COLLEGE DES COLLECTIVITES	COLLEGE DES USAGERS	COLLEGE DE L'ETAT
Monsieur Bernard AURIOL	Monsieur Alain LACOMBE (FNE)	DDTM 34 (Monsieur Eric MUTIN)
Monsieur Thierry BAËZA	Madame Anne DUBOIS de MONTREYNAUD (Vignerons indépendants)	DREAL (Monsieur Pierre VIONNET)
Monsieur Jean-Pierre BALZA	Monsieur Arnaud LUPIA (fédération caves coop.)	
Monsieur Dominique BIGARI	Monsieur Paul MOUNIER (ASEF)	
Monsieur Thomas GARCIA	Madame Anne RILLEN (FHPA)	
Monsieur Jean-Yves LE BOZEC	Monsieur Jacky LAUTIER (FHPA)	
Monsieur Serge PESCE	Monsieur Pierre COLIN (CAH)	
Madame Catherine REBOUL	Monsieur Hélios SOTOMAYOR (ASL Vias)	
Monsieur Michel ROYO	Monsieur Cyril DUCRU (CCI)	
Madame Ariane SOTO-DESCALS		
Monsieur Christophe THOMAS		

Membres de la CLE représentés par mandat :

Madame Julie GARCIN-SAUDO, Monsieur Jean MARTINEZ, Monsieur Stéphane PEPIN-BONET, Monsieur Alain MARTI, Monsieur Frédéric PIONCHON, Madame Gwendoline CHAUDOIR, ARS (Madame Catherine MOREL), AE RMC (Madame Evelyne LACOMBE).

Excusés/Absents :

Monsieur Jean-Luc BERGEON, Madame Florence BRUTUS, Monsieur Claude ALLINGRI, Monsieur Vincent GAUDY, Madame Michèle LATOUR (UFC que choisir), Monsieur Jean-Paul GALONNIER, Monsieur Jean-Claude GROS

Etaient également présents :

Madame Léonie CAMBREA (CA Hérault), Madame Cécile IDIER (CABM), Monsieur Olivier ARCHIMBEAU (CAHM), Madame Cloé ROUZEYRE (CAHM), Madame Caroline MULLER (CD34), Madame Véronique DUBOIS, Madame Julie CATHERINOT et Madame Géraldine ZECCHIN (SMETA).

Objet : Approbation du compte rendu de la dernière réunion de la CLE – 28 09 17

EXPOSE :

Le 28 septembre 2017, les membres de la CLE, après présentation des observations émises dans le cadre de la consultation administrative organisée autour du projet de SAGE, ont validé les modifications proposées pour tenir compte de ces observations ainsi que les modifications apportées au rapport environnemental suite aux sollicitations de la MRAe, entérinant ainsi les éléments du dossier à soumettre à enquête publique. Le plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) finalisé au cours de l'été après plusieurs étapes de concertation, a été présenté aux membres de la CLE. Le document étant jugé abouti et répondant bien aux enjeux de la nappe astienne concernant les moyens à mobiliser pour résorber les déficits, les membres présents et représentés ont validé le document à l'unanimité, à l'issue des délibérations. Enfin, la prochaine étape étant l'enquête publique du SAGE de la nappe astienne, les phases de déroulement de la procédure ont été présentées à la CLE. Le compte rendu de la réunion reprend point par point l'ordre du jour en précisant les échanges qui ont eu lieu en séance.

DECISION :

En l'absence de remarques concernant les termes de ce compte rendu, la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la nappe astienne APPROUVE, après délibération et à l'unanimité, le document.

SAGE Nappe Astienne
Le Président
Commission
Locale
de l'Eau
Jean-Yves LE BOZEC

